

COMMUNE D'ARTAGNAN

Séance du 07 septembre 2023

Membres en exercice :
14

Date de la convocation: 26/08/2023

L'an deux mille vingt-trois et le sept septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Stéphane ETIENNE

Présents : 11

Votants: 14

Pour: 14

Contre: 0

Abstentions: 0

Refus : 0

Présents : Stéphane ETIENNE, Marc CLAVEL, Lucien COMBESSIES, Isabelle BETTONI, Michelle BROUCA, Eric CHAUMES, Christian DOURS, Sylvain DUPRAT, Stéphanie LOPEZ, Carlos MARTINS, Fabienne VIGNOLO

Représentés: Christine APARICIO par Stéphane ETIENNE, Pierre MELENDEZ par Stéphanie LOPEZ, Stéphane SARDOU par Fabienne VIGNOLO

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Carlos MARTINS

Objet: Changement de prestataire pour la gestion des extincteurs incendie - DE_036_2023

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la possibilité de choisir un autre prestataire pour l'entretien et la maintenance des extincteurs des bâtiments publics.

Après étude des propositions soumises et après délibération, le conseil décide de confier la prestation de maintenance et entretien des extincteurs des bâtiments publics à l'entreprise PROTEC FEU / PROTEKAL basée à BOUCAU (64)

Il charge Monsieur le Maire de signer tout devis ou contrat se rapportant à cette affaire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de PAU – Villa Noullobos, 50 Cours Lyautey 64010 PAU CEDEX – dans un délai de deux mois à compter de sa publication

Acte rendu exécutoire, après dépôt en Préfecture le 19/09/2023
et publié ou notifié le 23/09/2023

Le secrétaire de séance,
Carlos MARTINS
Signature

Le Maire,
Stéphane ETIENNE
Signature

